Comité de pilotage

Projet Agri-Coll
« Installations Agricoles Collectives et Transitions Agroécologiques »

Nous avons le plaisir de vous inviter au :

Comité de lancement du projet Agri-Coll

qui se déroulera **Jeudi 10 décembre 2020 de 14h à 15h30**
En **visioconférence zoom** https://zoom.us/j/8868911235

Avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'ARDEAR Occitanie et ses partenaires (TDL LR et MP, l'ATAG, Gaec et Sociétés, les ADEAR 09, 30, 46, 48, 81 et 82, la FD Civam du Gard) v**ous invitent à ce temps d'échange autour des objectifs, actions prévues et calendrier du projet** Agri-coll. Il nous paraît essentiel de pouvoir **recueillir vos suggestions d'amélioration du déroulé de ce projet**.

Le projet Agri-Coll (oct 2020 - oct 2022) a pour objet **la co-construction d'une méthodologie d'accompagnement à l'installation agricole en collectif et à la consolidation des fermes installées en collectif.**
Ces nouvelles formes de fermes installées en collectif **constituent en effet une opportunité pour faire face à plusieurs enjeux du renouvellement des générations agricoles et de la durabilité des systèmes d'exploitation agricole**. Par "fermes installées en collectif", on désigne des collectifs rassemblant au moins deux personnes (non issues de la même famille) qui sont installées ensemble sur un même lieu avec une mise en commun totale ou partielle des moyens (matériels et/ou humains) de production, de transformation et de commercialisation via une ou plusieurs structures exploitantes.

Nous comptons sur vous...

Merci de vous inscrire et préciser le site que vous rejoindrez en suivant ce lien

N'hésitez pas à diffuser cette information aux acteurs que vous jugerez pertinents d'associer à ce projet !

avec le soutien financier de :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «Développement agricole et rural»